



Mise en application du Concept cantonal du sport et de l'activité physique

**Présentation du contre-projet du Conseil d'Etat à l'initiative populaire
« Pour une politique sportive ambitieuse ! »**

Christelle Luisier Brodard, conseillère d'Etat en charge du DITS
Nicolas Imhof, chef du SEPS

Département des institutions, du territoire et du sport (DITS)

Service de l'éducation physique et du sport (SEPS)

Le 27 juin 2024

Sommaire

1. Démarche
2. Le contre-projet en application du Concept cantonal du sport et de l'activité physique
 - 7 domaines
 - Engagements financiers
3. Une réponse en cohérence avec des demandes du comité d'initiative
4. Conclusion

1. Démarche



1. Démarche

Quatre étapes

- Recueil d'informations
- Elaboration du Concept cantonal du sport et de l'activité physique (cadre général)
- Elaboration d'un contre-projet à l'initiative (mesures concrètes)
- Phase politique : Conseil d'Etat, Grand Conseil, votation populaire

1. Démarche

Recueil d'informations

Quatre études

- Etude comparative de la structure des concepts cantonaux
- Etude comparative des politiques sportives cantonales
- Etude universitaire prospective : quel sport dans 15 ou 20 ans ?
- Sondage des clubs vaudois sur les infrastructures sportives

Démarche participative

- 11 groupes de travail thématiques
 - 117 propositions de mesures

1. Démarche

Elaboration du Concept cantonal du sport et de l'activité physique

5 axes stratégiques

- Sport populaire et activité physique
- Education physique, sport scolaire et parascolaire
- Sport international, économie et recherche
- Sport d'élite et promotion de la relève
- Infrastructures sportives et espaces pour le mouvement

3 thématiques transversales

- La santé
- L'environnement et le climat
- L'inclusion et l'intégrité

2. Le contre-projet



2. Le contre-projet

Une mise en application du Concept cantonal du sport et de l'activité physique

- Renforcement des actions existantes
 - Développement de nouveaux pans de la politique sportive cantonale
 - Lancement d'études complémentaires
 - 7 domaines stratégiques principaux
- Fait office de contre-projet à l'initiative populaire « Pour une politique sportive vaudoise ambitieuse ! »
- Mise en consultation publique du 27 juin au 30 août 2024

2. Le contre-projet

Politiques sportives transversales

Renforcer ou mettre en place des actions visant à répondre aux nouveaux enjeux auxquels le sport fait face et permettre aux différents acteurs sportifs d'en être à la hauteur, notamment par des actions de coordination, d'information et de soutien à des projets pilotes.

6 mesures parmi lesquelles :

- La promotion du sport handicap
- La promotion du sport pour les seniors

→ CHF 6'250'000

2. Le contre-projet

Sport populaire et activité physique

Renforcer le soutien au sport associatif afin de lui permettre de répondre aux importants défis auxquels il est confronté pour qu'il puisse continuer à jouer son rôle, si important, dans la société.

5 mesures parmi lesquelles :

- Une aide financière directe aux clubs sportifs
- La signature d'un contrat de prestation avec Sport Vaud afin de créer un centre d'appui pour les clubs dans le domaine administratif

→ **CHF 11'535'000**

2. Le contre-projet

Education physique, sport scolaire et parascolaire

Renforcer l'enseignement de l'éducation physique et sportive ainsi que les activités scolaires et parascolaires en lien avec le mouvement pour que les élèves vaudois puissent bénéficier des bienfaits du sport et de l'activité physique.

6 mesures parmi lesquelles :

- Le renforcement du sport scolaire facultatif
- Une forte augmentation des subventions au bénéfice des communes pour les camps sportifs scolaires

→ CHF 3'650'000

2. Le contre-projet

Sport international, économie et recherche

Maintenir l'attractivité du Canton de Vaud et son statut unique de capitale mondiale de l'administration du sport en développant de nouveaux programmes de soutien et de mise en réseau des fédérations que notre région est la seule à pouvoir proposer grâce au nombre d'organisations sportives déjà présentes.

5 mesures parmi lesquelles :

- Une augmentation des moyens destinés à l'accueil et à l'accompagnement des fédérations sportives internationales
- Une augmentation du soutien financier aux manifestations et congrès sportifs internationaux

→ **CHF 2'200'000**

2. Le contre-projet

Sport d'élite et promotion de la relève

Développer une vraie politique de soutien au sport d'élite et de la relève que ce soit par l'encadrement des sportives et des sportifs ou par les aides financières qui leur sont octroyées. Cette politique passe également par un soutien aux clubs de ligue nationale.

6 mesures parmi lesquelles :

- Des aides financières pour l'engagement d'entraîneurs professionnels dans les associations sportives cantonales pour les sportifs de la relève
- Une augmentation des moyens pour améliorer les conditions-cadres des sportifs de la relève et d'élite

→ CHF 14'270'000

2. Le contre-projet

Infrastructures sportives et espaces pour le mouvement

Après analyse, soutenir au travers d'aides financières et un accompagnement des communes, la construction d'infrastructures sportives et d'espaces propices au mouvement afin de répondre aux besoins sportifs et à l'importance prise par l'activité physique dans la société.

3 mesures parmi lesquelles :

- 2 crédits-cadres pour la construction d'infrastructures sportives pour un total de CHF 150 millions
- **CHF 1'000'000**
- **CHF 150'000'000 (crédits-cadres)**

2. Le contre-projet

Etudes à mener

Plusieurs propositions ou champs de la politique sportive publique nécessitent des réflexions approfondies afin de déterminer sur leur mise en œuvre fait sens et le cas échéant dans quelle ampleur, par quels moyens et à quel coût.

4 mesures parmi lesquelles :

- Une étude sur le potentiel touristique et économique des différentes régions du canton en matière de sport

→ CHF 550'000

2. Le contre-projet

Engagements financiers

Contre-projet à l'initiative populaire

- CHF 35'755'000 / an de plus dans le budget de fonctionnement
- CHF 25'000'000 / an (jusqu'à fin 2030) d'investissement

= CHF 60'755'000 / an supplémentaires

2. Le contre-projet

Engagements financiers - 2

Auxquels s'ajoutent :

- CHF 7'423'780 au budget actuel du SEPS
- CHF 2'515'196 au budget de différents services de l'ACV en matière de sport et d'activité physique
- CHF 1'003'353 de subventions diverses (LADE, LPR, innovation, etc.) au bénéfice du sport

→ **Total intermédiaire = 71'697'329**

2. Le contre-projet

Engagements financiers - 3

Auxquels s'ajoutent :

- CHF 5'100'000 du Fonds d'utilité publique, part sport (volonté du Conseil d'Etat)
- CHF 9'806'327 de la Fondation «Fonds du sport vaudois» (convention intercantonale)

Total final Etat de Vaud au bénéfice du sport chaque année

CHF 86'603'656









3. Réponse cohérente à l'initiative populaire








3. Réponse cohérente à l'initiative populaire

- Inclusion, intégration et sport handicap 
- Respect de l'intégrité et lutte contre les dérives, promotion des valeurs du sport 
- Soutien au sport associatif 
- Soutien aux manifestations sportives d'envergure cantonale, nationale ou internationale  
- Soutien à la relève sportive 
- Soutien aux centres régionaux et nationaux de performance  
- Soutien aux sportifs d'élite 

3. Réponse cohérente à l'initiative populaire

- Soutien aux clubs de l'élite en sport collectif 
- Soutien au sport populaire 
- Soutien à la pratique d'activités physiques et sportives non organisées 
- Encouragement et soutien à la réalisation d'infrastructures 
- Encouragement et soutien à la mise en place de mesures durables 
- L'Etat alloue la somme de fr. 100'000'000.- au budget annuel  
- Soutien aux communes dans leur politique sportive 

3. Réponse cohérente à l'initiative populaire

- Soutien à l'ouverture des salles de sport à midi dans les communes 
- Soutien aux clubs sportifs et promotion du sport associatif 
- Soutien au sport des aînés 
- Soutien aux camps sportifs scolaires 
- Soutien au sport féminin 

4. Conclusion



4. Conclusion

Un contre-projet ambitieux et équilibré

- Un contre-projet qui met en application une bonne partie du Concept cantonal du sport et de l'activité physique
- Un contre-projet qui touche à quasiment tous les aspects mis en avant dans l'initiative
- Un contre-projet qui introduit de nouvelles prestations et missions : soutien direct aux associations cantonales et aux clubs, sport handicap, égalité des genres, lutte contre les dérives, durabilité, soutiens aux clubs de ligue nationale, etc.

4. Conclusion

Un contre-projet ambitieux et équilibré

- Un contre-projet qui développe fortement des politiques existantes : soutien au **sport-santé** et au **sport dans les communes**, **formation d'entraîneurs-assistants juniors et adultes**, renforcement de la politique du **sport international**, du soutien aux **grandes manifestations**, du soutien au **sport d'élite et de la relève**, du soutien au **sport des seniors**, etc.
- Un contre-projet qui fait un effort très important pour les infrastructures : **150 millions sur 6 ans**

→ **Entrée en vigueur de manière échelonnée de 2025 à 2028**

4. Conclusion

Calendrier

- 27 juin 2024 Conférence de presse + mise en consultation
- 3 juillet 2024 Séance de présentation publique – Lausanne
- 20 août 2024 Séance de présentation publique – Montreux
- 21 août 2024 Séance de présentation publique – Nyon
- 26 août 2024 Séance de présentation publique – Yverdon
- 30 août 2024 Fin de la consultation
- Automne 2024 Décision finale du Conseil d'Etat suite à la consultation
- Déc 2024 – mai 2025 Débats en commission puis au plénum du Grand Conseil
- Septembre 2025 Votation populaire